

PER : avantages et inconvénients ou comment bien préparer sa retraite

Voici une présentation synthétique des avantages et inconvénients du PER :

Résumé du PER :

Le PER offre une grande flexibilité dans la gestion de l'épargne retraite (fiscalité, sortie en capital ou rente) mais impose des contraintes de blocage de fonds jusqu'à la retraite.

1. PER (Plan d'Épargne Retraite)

Avantages :

- **Avantages fiscaux** : Les versements volontaires sont déductibles du revenu imposable, ce qui réduit l'impôt à court terme.
- **Flexibilité à la sortie** : À la retraite, vous pouvez choisir de récupérer votre épargne en capital, en rente viagère, ou une combinaison des deux.
- **Sortie anticipée** : Possibilité de débloquer l'épargne avant la retraite pour l'achat de la résidence principale.
- **Transfert** : Facilité de transfert entre différents PER, qu'ils soient individuels ou collectifs, favorisant la portabilité entre employeurs.
- **Personnalisable** : Convient aussi bien aux indépendants qu'aux salariés, car il regroupe plusieurs dispositifs d'épargne retraite en un seul.

Inconvénients :

- **Blocage de l'épargne** : Hormis pour des cas spécifiques comme l'achat de la résidence principale, l'épargne est bloquée jusqu'à la retraite.
- **Imposition à la sortie** : Le capital ou la rente perçue à la sortie est soumis à l'impôt sur le revenu (sauf cas de non-déduction des versements).
- **Complexité de choix** : De nombreuses options fiscales et de sortie peuvent rendre ce produit complexe à gérer pour certains épargnants.